

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 JUIN 2010

- - - - -

DELIBERATION RELATIVE A L'ADOPTION DE LA CHARTE DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Le 18 juin 2010, le Conseil d'administration, réuni sous la présidence de Monsieur Patrice BRUN,

⇒ Adopte la charte des Associations étudiantes dans les termes du document joint.

Observation : il a été procédé en séance par rapport au texte issu du CEVU à la suppression d'une disposition non réglementaire sur le report des crédits FSDIE et l'ajout de la condition de disponibilité pour l'octroi occasionnel de salles aux associations.

Délibéré par le Conseil d'administration, à Pessac, le 18 juin 2010.

Nombre de membres présents ou représentés	27
Nombre de suffrages exprimés	27
Nombre d'abstentions	3
Nombre de votes pour	24
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Patrice BRUN.